

FORMATION IOBSP



Niveau 2

80 heures

FORMATION IOBSP

Niveau 1 / 80 heures

Présentation de la formation

PARCOURS 1 :

Règlementation

Pages : 15 à 88

Module 1 : connaissance du contexte général de l'activité d'IOBSP

Module 2 : les différentes catégories réglementaires d'IOBSP

PARCOURS 2 :

Les fondamentaux du droit commun

Pages : 88 à 134

Module 1 : La formation du contrat

Module 2 : La capacité

Module 3 : Validité du consentement du client

Module 4 : Exercices sur la capacité

Module 5 : Les droits et obligations de l'emprunteur et conjoint co-emprunteur

Module 6 : Exercices sur les droits et obligations

Module 7 : Pratiques commerciales et liberté individuelles

PARCOURS 3 :

Les conditions d'accès et d'exercice

Pages : 134 à 151

Module 1 : La réglementation des IOBSP / Les conditions d'exercices et d'accès

Module 2 : exercices

PARCOURS 4 :

La lutte contre le blanchiment

Pages : 151 à 163

Module 1 : La lutte contre le blanchiment

PARCOURS 5 :

Les modalités de distribution et la vente à distance de produits financiers

Pages : 163 à 175

Module 1 : Les modalités de distribution et la VAD de produits financiers

PARCOURS 6 :

L'assurance emprunteur

Pages : 215 à 228

Module 1 : l'assurance emprunteur : généralités

Module 2 : Le mécanisme AERAS en cas de risque aggravé

PARCOURS 7 :

Les règles de bonne conduite

Module 1 : La protection du client

Module 2 : La prévention du surendettement

Module 3 : la prévention des conflits d'intérêt

PARCOURS 8 :

Contrôles et sanctions

Pages : 312 à 342

Module 1 : Contrôles et sanctions

PARCOURS 9 :

Introduction aux crédits immobiliers

Pages 175 à 188

Pages : 421 à 429

Module 1

Les grandes étapes d'un achat immobilier

PARCOURS 10 (module spécialisé) :

Le crédit immobilier

Pages : 429 à 464

10-1 : Les caractéristiques financières d'un crédit

10-2 : l'épargne logement

10-3 : le prêt viager hypothécaire

10-4 : le viager

10-5 : les contrats de construction

10-6 : les prêts aidés et réglementés

10-7 : la renégociation de prêt

10-8 : le prêt relais

10-9 : l'assurance-vie

10-9' : le prêt In fine

10-10 : le prêt à taux 0

10-11 : l'éco PTZ

10-12 : la plus-value immobilière

PARCOURS 11 :

Les dispositifs fiscaux

Pages 444 à 446

Module 1 : Les dispositifs d'investissements locatifs Scellier, Duflot, et Pinel

Module 2 : Le LMP / Le LMNP

Module 3 : le démembrement de propriété

Module 4 : les revenus fonciers

PARCOURS 12 (module spécialisé):

Le regroupement de crédit

Pages : 387 à 398

Module 1 : L'environnement et le regroupement de crédit

Module 2 : La vente à réméré

Module 3 : Exercices

PARCOURS 13 (Module spécialisé) :

Crédit consommation et crédit de trésorerie

Pages : 343 à 385

Durée totale du parcours : 14h

Module 1 : le crédit consommation

Module 2 : le crédit permanent ou revolving

Module 3 : le crédit de trésorerie

Module 4 : les exercices sur le crédit consommation

PARCOURS FINAL

Validation de la formation

Durée : 20 min

100 QCM

Obtenir un score supérieur ou égal à 70% pour valider la formation.